



## **AVIS**

### **DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

#### **PROJET DE CREATION DE L'EXTENSION DE LA ZAC DU PARC D'ACTIVITES DE LA VALLEE DE L'ESCAUT (PAVE) 2 SUR LA COMMUNE D'ONNAING**

#### **DANS LE CADRE DE LA CREATION DE L'EXTENSION DE LA ZAC DU PAVE 2 SUR LA COMMUNE D'ONNAING, VALENCIENNES METROPOLE A REALISE UNE ETUDE D'IMPACT**

En application de la délibération n°511-1685 du bureau communautaire de Valenciennes Métropole en date du 22 juin 2018 précisant les objectifs poursuivis et les modalités de la reprise de la concertation, les documents suivants sont mis à disposition du public :

- ✓ **Etude d'impact, accompagné de son additif**
- ✓ **Avis de l'autorité environnementale (AE)**
- ✓ **La réponse apportée à l'autorité environnementale**

Les documents mentionnés ci-dessus sont mis à disposition du public pendant une durée de 15 jours, du **lundi 28 septembre 2020 au mardi 13 octobre 2020**. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations dans un registre ouvert à cet effet dans les lieux suivants, aux jours et horaires habituels d'ouverture :

- **Mairie d'Onnaing** : 270 rue Jean Jaurès 59264 ONNAING ; du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 08h30 à 12h00
- **Valenciennes Métropole** : 2 place de l'Hôpital Général 59300 VALENCIENNES ; du Lundi au Vendredi de de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

L'étude d'impact et l'avis seront également disponibles en ligne sur le site internet de Valenciennes Métropole : <http://www.valenciennes-metropole.fr> .